

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

**CE 0513-02**

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 30 avril 2013 à 18 h 25, à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Réal Julien, les membres suivants :

Madame Danielle Bolduc  
Madame Diane Samson

Ainsi que madame Isabelle Thiffault et monsieur Yves Cossette, commissaires représentants du comité de parents.

Participe à cette séance le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents messieurs Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général et Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines

Les commissaires procèdent à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et à l'approbation du procès-verbal d'une séance du comité exécutif.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION CE 42 0413** : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0413-01 soit adopté tel que présenté.

Adopté unanimement.

Approbation d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION CE 43 0413** : Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 26 mars 2013 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Yves Cossette PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document CE 0413- 02 soit approuvé tel que rédigé.

Adopté unanimement.

Monsieur Richard Boyer présente ensuite un dossier relatif aux Services des ressources humaines. Au terme des explications fournies, la résolution ci-après décrite est adoptée afin d'autoriser des congés sabbatiques à traitement différé.

**RÉSOLUTION CE 44 0413** : CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective les concernant, aux personnes suivantes :

- Madame Sonia Dorion, enseignante à l'école secondaire Champagnat de La Tuque, congé d'une demi-année scolaire soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2015-2016, dans un plan de quatre (4) ans, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Madame Brigitte Laurin, enseignante au primaire à l'école des Boisés de Saint-Alexis-des-Monts, congé d'une demi-année scolaire soit les 100 premiers jours de l'année scolaire 2015-2016, dans un plan de quatre (4) ans, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Madame Sandra Lefebvre, enseignante à l'école secondaire du Rocher de Shawinigan, secteur Grand-Mère, congé d'une année scolaire soit l'année scolaire 2013-2014, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Madame France Ricard, enseignante au primaire à l'école Notre-Dame de Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain, congé d'une demi-année scolaire soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2014-2015, dans un plan de trois (3) ans, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Madame Sylvie Marcoux, enseignante en musique au primaire à l'école de la Source de Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, congé d'une demi-année scolaire soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2014-2015, dans un plan de deux (2) ans, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Madame Marie-Josée Richard, enseignante à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, congé d'une demi-année scolaire soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2017-2018, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Madame Josée Lépine, enseignante à l'école secondaire Champagnat de La Tuque, congé d'une demi-année scolaire soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2016-2017, dans un plan de quatre (4) ans, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Monsieur Sylvain Gagné, enseignant à l'école secondaire Champagnat de La Tuque, congé d'une demi-année scolaire soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2016-2017, dans un plan de quatre (4) ans, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2013;

- Monsieur Marc-André Denis, enseignant en éducation physique à l'école Le Sablon d'Or de Lac-aux-Sables, congé d'une année scolaire soit l'année scolaire 2017-2018, dans un plan de cinq (5) ans, entrant en vigueur le 4 novembre 2013;
- Monsieur Francis Poulin, enseignant à l'école secondaire du Rocher de Shawinigan, secteur Grand-Mère, congé d'une année scolaire soit l'année scolaire 2015-2016, dans un plan de trois (3) ans, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2013;
- Monsieur Éric Julien, enseignant à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, congé d'une demi-année scolaire soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2015-2016, dans un plan de trois (3) ans, entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

Adopté unanimement.

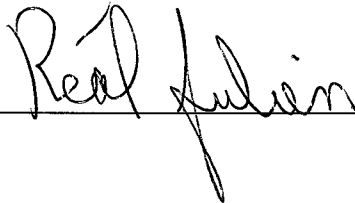
À 18 h 40, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la  
séance

**RÉSOLUTION CE 45 0413** : Madame la commissaire représentante du comité de parents Isabelle Thiffault PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement.

PRÉSIDENT

  
\_\_\_\_\_

SECRÉTAIRE

  
\_\_\_\_\_